

Notes relatives à l'Assemblée d'automne du 27 octobre 2021

1. Relève dans la conduite de l'EELL. Etat des lieux présenté par les personnes qui se sont engagées.
2. Gestion du compte mission et du bâtiment
3. Sainte-Cène
4. Chants et louange.
5. Page d'accueil internet et photos
6. Fête de Noël
7. Divers.

Comme le fait remarquer notre président, cette assemblée est non décisionnelle, et toute proposition sera discutée ultérieurement au Conseil ou sera transmis au groupe de la relève.

1. Relève

C'est pour nous un grand sujet de reconnaissance qu'un groupe de relève ait pu être mis sur pied.

Un petit rapport de ce groupe sera établi d'ici février 2022 afin d'être joint aux documents pour l'AG 2022.

Cédric et Rachel nous font la présentation du travail de ce groupe autonommé « Elie ».

Le groupe est composé de Cédric B. Matthias B. Debora G, Rachel P, Elisabeth V et Christine W.

Ce groupe formera un nouveau Conseil dont chaque membre s'occupera d'un domaine particulier avec le soutien d'une autre personne du groupe. Il reste bien entendu de la place notamment en soutien de Cédric.

Le groupe proposera de modifier l'article 1 du chap 7 des statuts (à l'occasion de l'AG).

2. Gestion du compte mission et du bâtiment

Avec le Covid et donc une période sans cultes. Malgré cela les membres et amis ont continué de contribuer pour l'église. Malgré cela notre trésorière a constaté une baisse dans le domaine de la mission, contrebalancé par le compte de fonctionnement de l'église.

Diverses propositions sont faites dont certaines contradictoires :

- Attribuer une somme déterminée pour la mission
- Que chaque « donateur » puisse avoir une intention de don qu'il puisse faire connaître lors de son don (le mentionner sur le don sur le compte ou sur une enveloppe, ...)
- Pour le bâtiment, plus d'objectif. Il serait possible de faire un appel de don spécifique si quelque chose est projeté
- Il est compréhensible et légitime que chacun ait la possibilité d'indiquer à quoi il souhaite que son don soit attribué. (au moyen d'une enveloppe ou autre). La façon d'y parvenir peut être choisie ou mixte.

- Un rapide sondage montre que plus personne ne souhaite continuer à utiliser des pochettes.

3. Sainte-Cène

La décision d'un rythme à quinzaine a été prise pour éviter une habitude. Ce rythme n'est pas contesté, voire même plutôt apprécié par le plus grand nombre.

Le jus de raisin a été introduit pour des raisins d'abstinence ou de fragilité de plusieurs membres. Même si le vin a quelques adeptes, il semble toutefois important de maintenir le jus de raisin pour les jeunes et d'éventuelles autres personnes fragiles.

Les godets sont appréciés par plusieurs aux défenses immunitaires réduites.

Pour pouvoir proposer le choix du breuvage et de son contenant la proposition est faite d'utiliser des godets de couleur différente.

4. Chants et louange

Dans le but de permettre aux personnes fréquentant régulièrement le culte d'apprendre de nouveaux chants, Sandra serait disposée à enseigner de nouveaux chants aux personnes intéressées. Le rythme est le moment sera à déterminer. Cela ne serait pas une chorale fixe se produisant devant l'assemblée.

5. Page d'accueil internet et photos

L'utilité du site pour les membres n'est pas contestée. Plusieurs personnes vont y chercher les informations dont elles ont besoin.

Selon les statistiques, une cinquantaine de personnes consultent le site chaque mois.

Les ressources, du moins photographiques, semblent exister dans notre communauté.

Pour ce qui est du remodelage et du rajeunissement du site, il s'agirait d'avoir une personne qui refasse une première page d'accueil. Les services d'un professionnel pourraient être relativement coûteux. Toutefois cela n'étant pas très compliqué il s'agit essentiellement d'y consacrer du temps une fois puis de l'alimenter. Elisabeth V. est pressentie pour ce rôle et motivée à s'y atteler au moins en ce qui concerne les mises à jour régulières.

6. Fête de Noël :

Etant donné la pandémie, il n'est pas envisageable ni sensé d'organiser une fête à laquelle il faille présenter le pass sanitaire et d'en interdire l'accès aux non vaccinés. Conséquemment, la « fête » prévue le 18 décembre est supprimée.

La question se pose donc si un culte sera programmé le 19 décembre.

Toutefois le quota de 50 personnes à l'intérieur sans pass doit être respecté. Dans ce cas il sera préférable de ne pas inviter les personnes du quartier à la célébration du 25 décembre mais uniquement à l'extérieur à l'issue de celle-ci, pour « l'apéro »

7. Divers

- L'appel est lancé pour de bonnes volontés disposées à décorer les locaux à l'occasion de Noël (début décembre)
- Cédric parle du SME et du projet PERSPECTIVE Sénégal.
- Il informe également qu'avec Sandra ils prennent la présidence régionale de Sam Global et que conséquemment, Cédric remet son mandat de représentant de l'EELL auprès du SME. René Barbezat en tant que membre de ce comité ad personam accepte aussi de nous représenter à l'AG.
- Commande de 200 calendriers à distribuer

L'assemblée est clôturée à 21h37.